

DESCRIPTION MORPHOLOGIQUE DU NUMERAL DU KUSAAL

Hossouyam Appoline BAMBARA

Université Joseph KI-ZERBO

appolineb24@gmail.com

Lamoussahan dite Sara KOHOUN

Résumé

Le présent article traite du système numéral du kusaal, une langue de type gur parlée au Sud-est du Burkina Faso et au Ghana. Nos analyses montrent que dans cette langue, les spécificatifs numériques ont une double problématique : à travers leur organisation en tant que système comptable et à travers leur intégration au système des syntagmes de détermination. Dans le premier cas, ils fonctionnent comme des déterminants dans un syntagme nominal de détermination. Dans le second cas, ils fonctionnent comme des unités autonomes et peuvent assumer un terme nominal d'un schème d'énoncé. La description des numéraux du kusaal consiste à déterminer leurs latitudes morphologique et sémantico-référentielle. Pour ce faire, notre démarche descriptive s'inspire du plan de description de Kéita A. (2012). Une telle description à l'avantage de mettre en évidence la morphologie des numéraux et leurs différentes valeurs sémantico-référentielles. Le corpus exploité est constitué de 500 items lexicaux, de phrases et de textes naturels, recueillis à Zoaaga auprès des locuteurs natifs de la langue.

Mots-clés : kusaal, numéral, morphologie, ordinal, cardinal.

Abstract

This article discusses the numeral system of Kusaal, a Gur-like language spoken in southeastern Burkina Faso and Ghana. Our analyzes show that in this language, numeral specifics have a double problem: through their organization as an accounting system and through their integration into the system of determining syntagms. In the first case, they function as determiners in a determining noun phrase. In the second case, they function as autonomous units and can assume a nominal term of an utterance scheme. The description of kusaal numerals consists in determining their morphological and semantic-referential latitudes. To do this, our descriptive approach is inspired by the description plan of A. Kéita (2012). Such a description has the advantage of highlighting the morphology of numerals and their different semantic-referential values. The corpus used consists of 500 lexical items, sentences and natural texts, collected in Zoaaga from native speakers of the language.

Keywords: kusaal, numeral, morphology, ordinal, cardinal.

Introduction

Le rapport de similarité que les numéraux entretiennent avec les autres nominaux montre de grandes différences d'une langue africaine à l'autre. « Dans la description d'une langue, les numéraux sont à envisager d'un double point de vue :

- du point de vue de la façon dont ils s'associent aux substantifs,
- du point de vue de la structure du système de numération qu'ils constituent ». (Creissels D. 1991 : 153).

Sur le plan syntaxique, les numéraux peuvent être assimilés aux nominaux car ils fonctionnent tous comme des unités autonomes et remplissent tous les mêmes fonctions à savoir les fonctions de sujet, d'objet et de circonstant.

S'agissant du plan morphologique, ils présentent des analogies et des différences avec les autres nominaux. En effet, certaines langues excluent les numéraux du système des morphèmes marqueurs du nom, d'autres les y intègrent partiellement, d'autres encore montrent des vestiges de cette participation, alors qu'il est des langues qui offrent des numéraux montrant une morphologie identique à tout point à celle du nom. Quant à la langue kusaal, elle n'admet pas les numéraux dans le système de classification. Seuls les numéraux 10, 100 appartiennent à la classe (1) -ga et 1000 à la classe -re. Notre étude est axée sur la description morphologique puis sémantico-référentielle des numéraux du kusaal. Elle est d'un grand intérêt en ce sens qu'elle permet aux kusaasi de prendre conscience de leur système numéral qui paraît évident mais complexe, et constitue une référence pour les non-locuteurs qui voudraient apprendre le kusaal.

1. Description morphologique des numéraux

Morphologiquement, les numéraux du kusaal présentent deux formes : les formes simples et les formes complexes. Ils présentent également des variantes.

1.1. Les numéraux simples

Ce sont particulièrement les numéraux qui ne peuvent être segmentés en unités significatives plus petites. Le système numéral du kusaal est un système décimal disposant de treize (13) formes élémentaires, c'est-à-dire de 1-10, 20, 100 et 1000. Les formes simples ou formes de bases regroupent les numéraux 1 à 10, les numéraux 100 et 1000. Ce sont ceux attestés dans l'exemple (1) ⁸ci-après :

(1.)	a.	jo:ŋ	1
	b.	ji	2
	c.	tã	3
	d.	na:se	4
	e.	nu	5
	f.	jɔ̃:bɛ	6
	g.	jɔ̃pwe	7

⁸ Le kusaal atteste deux tons, notamment le ton haut et le ton bas. Dans les illustrations dans le texte, nous avons fait économie du ton haut. Ainsi, seul le ton bas est noté.

h.	ni:	8
i.	waj	9
j.	pi:-k	10
k.	kɔ̀bù-k	100
l.	tusi-t	1000

➤ **Les variantes des unités simples**

Les unités simples de 1 à 9 ont des variantes libres. Elles sont formées par la préfixation du vocatif « a- ». Mais ces variantes libres deviennent des variantes combinatoires lorsqu'elles entrent dans la formation des bases complexes.

Ainsi, ces unités se présentent dans l'exemple (2) comme suit :

(2)	a.	ārākɔ	1
	b.	āji	2
	c.	ātã	3

ārākɔ est la variante libre de rākɔ, tandis que jo: ŋ est sa variante combinatoire. Elle s'emploie surtout dans la formation des numéraux complexes par coordination ou par juxtaposition et jo: ŋ s'emploie dans l'énumération.

1.2. Le numéral complexe

Le système de numération du kusaal dispose d'un nombre très restreint de lexèmes originaux. En conséquence, la plus grande partie des numéraux sont des constituants composés.

Par opposition au numéral simple, le numéral complexe associe au moins deux numéraux simples. Les numéraux complexes sont formés sur les bases de 10, 20, 100 et 1000. En kusaal, nous avons deux types de numéraux complexes : les numéraux complexes par coordination et les numéraux complexes par juxtaposition.

1.2.1. Les numéraux complexes par coordination

Les numéraux complexes formés par coordination sont reliés entre eux par le coordinatif 'ne'' qui a une valeur d'addition.

La morphologie du numéral complexe formé par coordination révèle la présence du coordinatif externe 'ne'' « et » à valeur additive intercalé entre deux numéraux au moins. Les numéraux coordonnés sont formés à partir des numéraux suivants : pi:-k « dix », kɔ̀bù-k « cent », tusi-t « mille », tusi-t « million » et leurs multiples c'est-à-dire pisi, pitã.. kɔ̀bùsi, kɔ̀bùsnu.... Les numéraux coordonnés sont structurés de la façon suivante : **Numéral + ne + numéral.**

juxtaposition de deux segments. Autrement dit, cela consiste en la postposition du multiplicateur au multiplicande. Et cette juxtaposition du deuxième segment exprime la multiplication.

➤ **Les multiple de pi: « dix »**

Le pluriel de pi:-k qui appartient au genre -k/s est pi:-s. Ses multiples sont formés sur la base du pluriel. Le multiplicande pi:s est antéposé aux multiplicateurs. Notons que le vocatif « a » qui accompagne les unités 1 à 9 n'apparaît pas dans la juxtaposition même si sa présence est obligatoire dans la coordination, comme le montrent les exemples (6) suivants :

- | | | | |
|-----|----|-----------------|------------------|
| (6) | a. | Pisi | vingt |
| | | //dix-pl-deux// | |
| | b. | Pisnu | Cinquante |
| | | //dix-pl-cinq// | |
| | c. | Piswaj | quatre-vingt-dix |
| | | //dix-pl-neuf// | |

➤ **Les numéraux complexes formés à partir de kǒbœík**

Étant donné que kǒbũk appartient au genre -k/s son pluriel est kǒbũs. Ses multiples se forment également à partir de la forme du pluriel et ses multiplicateurs lui sont postposés, comme illustrés dans les exemples (7) ci-dessous :

- | | | | |
|-----|----|--------------------|--------------|
| (7) | a. | kǒbũs ji | deux-cents |
| | | //cent-pl/deux// | |
| | b. | kǒbũs tã | trois-cents |
| | | //cent-pl/trois// | |
| | c. | kǒbũs na:si | quatre-cents |
| | | //cent-pl/quatre// | |

➤ **Les numéraux complexes formés à partir de tusit « mille »**

Le numéral « tusit » appartient au genre -Re/a. Son pluriel est alors « tusa ». Contrairement aux deux numéraux précédents, les multiplicateurs sont postposés au radical et non à tout le lexème comme dans les mots composés. En d'autres termes, le suffixe de classe disparaît avant la juxtaposition du multiplicateur. En outre, la présence du vocatif « a » au début des unités élémentaires est ici nécessaire jusqu'au numéral tus àwaj « neuf-milles ». L'exemple (8) suivant montre cela :

- | | |
|------------------------|------------|
| tus aji | deux-mille |
| //mille-rad/voc-deux// | |
| tus añĩ: | huit-mille |
| //mille-rad/voc-huit// | |
| tus àwaj | neuf-mille |
| //mille-rad/voc-neuf// | |

➤ **Les numéraux complexes formés à partir de tus tusit « million »**

Ce numéral complexe se distingue des autres numéraux complexes par sa morphologie. Il est formé par redoublement du numéral tusit « mille ». Il signifie littéralement « mille mille fois ». Il est antéposé à ses multiplicateurs et a une variante qui est « tus k^o:m »

- | | | | |
|-----|----|---|----------------|
| (9) | a. | tus tusit aṭã
//mille-rad/mille-sg/voc-trois// | trois millions |
| | b. | tus tusit pi:
//mille-rad/mille-sg/dix// | dix millions |
| | c. | tus tusit kōbūk
//mille-rad/mille-sg/cent-sg// | cent millions |

2. Description semantico-referentielle des numeraux

Pour Bonvini (1988 :163) le numéral s'emploie en tant que nominal ou en tant que numéral. L'emploi en tant que nominal concerne les fonctions qu'il peut assumer et l'emploi en tant que numéral concerne le fait qu'il représente des nombres.

Ces différents emplois lui permettent d'exprimer plusieurs valeurs à savoir la valeur cardinale, la valeur ordinale, la valeur distributive, la valeur itérative. Le numéral sert également dans le comptage de l'argent.

2.1. La valeur cardinale

Le numéral cardinal qui fonctionne comme un quantifieur se postpose au nom qu'il modifie. Il est employé pour énumérer ainsi que pour désigner une quantité. Il est précédé du nom auquel il se réfère, comme le montre les exemples (10) suivants :

- | | |
|---------------------------------------|--------------|
| būra: arāko
//homme-sg voc-un// | un homme |
| būrimes aji
//garçon-pl voc-deux// | deux garçons |
| ba:s ānu
//chien-pl voc-cinq// | cinq chiens |

2.2. La valeur ordinale

Houis (1977 :41) définit la valeur ordinale comme étant « celle qui détermine le quantième d'un être ou d'une chose ». En d'autres termes, les ordinaux permettent d'exprimer le rang dans une série donnée. En kusaal, les ordinaux sont des composés formés des numéraux cardinaux et du lexème da:n qui signifie « propriétaire ». Il a pour variante ra:n. tō:n da:n qui signifie « le propriétaire de devant » est la variante de ji:

da:n « premier » . Nous pouvons le constater dans les exemples (11) ci-après :

- | | | | |
|---------|-------------------|----------|------------------------|
| (11) a. | ji: da:n | Premier | ~ ji: ra:n |
| b. | aji: da:n | Deuxième | ~ aji: ra:n |
| c. | pi: ne arako da:n | Onzième | ~ pi: ne arako
ra:n |
| d. | naʔaŋ da:n | Dernier | ~ naʔaŋ ra:n |

2.3. La valeur distributive

Houis (1977 : 42) précise que la valeur distributive « répond à l'expression de : deux par deux, trois francs chaque ». En kusaal, elle est exprimée par le redoublement du numéral cardinal, mais avec la suppression du préfixe ai- du deuxième élément juxtaposé au premier, surtout pour indiquer les prix au marché. Les exemples (12) en sont les illustrations :

- | | | |
|---------|-----------------------------|---------------|
| (12) a. | arako rako
//voc-un/un// | Un par un |
| b. | aji ji
//voc-deux/deux// | Deux par deux |
| c. | pi: pi:
//dix/dix// | Dix par dix |

2.4. La valeur itérative

La valeur itérative s'exprime par un numéral cardinal précédé du nom nɔɔt qui signifie « pas, nombre de fois » pour le numéral singulier arako. Lorsque le numéral exprime un nombre pluriel, il est précédé du pluriel de ce même nom. Il s'agit de nɔba. La voyelle finale de la dernière syllabe qui est le marqueur nominal chute donnant la forme nɔb, comme on peut le constater dans les exemples (13) suivants :

- | | | |
|---------|--------------------------------------|-------------|
| (13) a. | nɔɔt dako
//pied-sg/un// | Une fois |
| b. | nɔb ana:se
//pied-pl/voc-quatre// | Quatre fois |
| c. | nɔb pisi
//pied-pl/dix-deux// | Vingt fois |

2.5. L'emploi monétaire du numéral

La valeur du numéral n'exprime pas la valeur de l'argent mais plutôt le nombre de pièces de monnaie. Faisant allusion à l'emploi monétaire du numéral, Creissels (1991 : 154), fait remarquer que dans les pays de l'Afrique de l'Ouest qui ont comme unité monétaire le franc CFA, l'unité de compte n'est pas le franc, mais la pièce de 5 francs. Alors la monnaie la plus petite en kusaal correspondant à 5 FCA est wakit ; ce qui nous donne les équivalents qui suivent dans les exemples (14) :

- | | | |
|---------|---|----------------|
| (14) a. | wakit
//argent un// | 5 francs cfa |
| b. | wakit āji
//argent voc-deux// | 10 francs cfa |
| c. | wakit pisi
//argent dix-pl-deux// | 100 francs cfa |
| d. | wakit kōbūk
//argent/ cinq-cent-sg// | 500 francs cfa |

Conclusion

Le numéral apparaît comme une sous-classe des nominaux. Il ne s'intègre pas dans le système des morphèmes marqueurs nominaux mais nous avons relevé les vestiges de ce système sur trois numéraux à savoir pi: « dix », kōbūk « cent » et tusit « mille ». L'étude de la morphologie de la spécification numérale nous permet de conclure que le kusaal atteste des numéraux à forme simple et ceux à forme complexe. Sur le plan sémantico-référentiel le numéral a deux emplois : l'emploi en tant que nominal et l'emploi en tant que numéral. Il exprime à travers ces différentes valeurs, les valeurs cardinale, ordinale, distributive et itérative. Aussi permet-il le comptage de l'argent et la substitution des constituants nominaux.

Bibliographie

- Bambara A.** (2016). *Lexicologie des nominaux du kusaal*. mémoire de Master, Département de linguistique, UFR/LAC, Université Ouaga1 Pr Joseph KI-Zerbo, 134p.
- Bonvini E.** (1988). *Prédication et énonciation en kàsim*, Sciences du langage. Paris : CNRS, 198p.
- Creissels D.** (1991). *Description des Langues négro-africaines et théorie syntaxique*. Grenoble : ELLUG, 467p.
- Creissels D.** (2006a). *Syntaxe générale, une introduction typologique, catégories et constructions*. Paris: Lavoisier, vol1, 412p.
- Creissels D.** (2006b). *Syntaxe générale, une introduction typologique, la phrase*. Paris : Lavoisier, vol 2, 334p.

Houis M. (1977). « Plan de description systématique des langues négro-africaines ». Revue *Afrique et Langage*, no7. Paris : Les Presses de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales, p.5-17.

Kéita A. (2012). « Esquisse d'un plan de description sémantico-référentielle des pronoms personnels des langues nationales ». In *National Development Through Language Education*, [Kuupole (D. Domwin) et Kambou (K. Moses), eds.], Cape Coast, Ghana, p.186-199.